

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU NORD-EST DE LYON

Adresse : Chemin de la Lône
01700 MIRIBEL

Téléphone- fax : 04 78 55 52 47

Siège : MAIRIE DE MIRIBEL
01700 MIRIBEL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 MARS 2011

A 18 HEURES 30

Président : M.Jean-Claude LAZZARONI.

Membres présents à la séance : Robert TURGIS, Pierre NIEL, Jean-Pierre PIGNOT, Philippe BERTHO, Alain ROUX, Jean-Claude BODIN, Annie MACIOCIA.

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE:

Monsieur Jean-Pierre PIGNOT est désigné en qualité de secrétaire.

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 21 JANVIER 2011 :

Le compte-rendu du 21 janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

3 – DECISION MODIFICATIVE N°1 :

A l'unanimité la décision modificative n°1 est approuvé :

D 2315-133 42° tranche achat d'eau :	+ 51 000
D 2762 TVA :	+ 2 700
R 2315-33 42° tranche achat d'eau :	+ 2 700
R 2762 TVA :	+ 2 700

4 – CESSION PARCELLE C 992 SISE A MIRIBEL :

Le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement des Garines à MIRIBEL il convient de céder la parcelle C 992 située à MIRIBEL d'une superficie de 607 m² à l'aménageur, European Homes.

Le service France Domaines a évalué cette parcelle à 28 € le m².

Le Président propose donc de céder cette parcelle au prix de 16 996 € et précise que la source canalisée à cet endroit doit être conservée et l'écoulement non obstrué.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 – QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les travaux 2011.

Remplacement du refoulement en 350 et de la conduite de distribution, rue Joséphine Guillon, de l'Allégro à la Montée de la Perrière, à Miribel. Début des travaux le 18 avril, durée 6 semaines.

Vérification des conduites chemin de Thil à réaliser. Est-elle en fonte ductile (SDEI semaine 15).

Etanchéité des réservoirs avec pose de barrières de sécurité (La Conche, Saint-Maurice).

Pare-soleil sur la station de pompage.

- Nouveaux interlocuteurs à la SDEI pour les problèmes techniques : Messieurs CHASSAGNE et GARNIER.
- Nouvelle ressource.
Des hydrogéologues ont proposé des solutions alternatives avec des molasses protégeant une éventuelle ressource en eau. Vérifier auprès des acteurs SAGE, Agence de l'eau.... Les possibilités et ensuite étudier le coût d'un forage d'exploration.
- Télérelève.
Pas de coût supplémentaire pour alerte sur les fuites (page 30 du contrat de DSP).

La séance est levée à 19 heures 25.

Fait à MIRIBEL le 4 avril 2011.

Le Président,

Jean-Claude LAZZARONI.